

**PROCÈS VERBAL**  
**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE**  
**ASSOCIATION L'OURBISE**

Les membres de l'Association « l'Ourbise » sur convocation individuelle et suivant les statuts, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire à la salle Milou Tonin – Bâtiment des Bouchonniers, rue du Moulin à Vianne le 20 février 2018 à 18h30.

Les travaux de l'Assemblée générale sont ouverts et présidés par Jacques Doucet.

Membres présents : 22

Membres représentés (pouvoir) : 14

Excusés : 2

Soit 35 votants, la majorité est à 17 suffrages.

La feuille de présence est annexée au présent procès-verbal.

L'Assemblée peut valablement délibérer.

**Ordre du jour :**

- Mot du Président
- Rapport d'activités et moral
- Rapport financier
- Appel à cotisation
- Questions diverses
- Renouvellement du conseil d'administration

Après avoir remercié tous les membres présents ou représentés, le Président fait savoir que les activités de l'Association se déroulent toujours dans un esprit associatif et convivial.

**Bilan moral et d'activités :**

La liste des adhérents montre que leur nombre est inférieur à l'année 2016 (-10) soit 66 adhérents.

**Loto du 1<sup>er</sup> mai 2017 à Casteljaloux :**

Cette manifestation organisée salle de la Bartère à Casteljaloux permet d'accueillir un grand nombre de participants et cette année près de 450 personnes ont assisté à ce jeu de société. Dans l'ensemble cette journée a été très satisfaisante.

La veille au soir une soirée a été organisée pour l'accueil des parrains et bénévoles à la salle Socio-culturelle de Fargues-sur-Ourbise mise bénévolement à notre disposition. A cette soirée nous avons confectionné, servi, et passé un agréable moment de convivialité.

Le repas de midi préparé par les adhérents est toujours bien apprécié par ses participants.

Pour clore ce 1<sup>er</sup> mai dans la bonne humeur, a été préparé et servi par nos soins le repas de clôture.

Merci encore à toutes les petites mains qui œuvrent à l'organisation et à la réussite de cette manifestation devenue un rendez-vous incontournable.

### **Vide grenier de Vianne :**

Un petit groupe très actif a tenu un stand avec vente de livres au profit de l'Association « L'Ourbise ». Cette activité a permis d'apporter une aide financière à l'Association caritative « Nez Rouge » avec un don de 250 €.

### **Randonnée solidaire à Fargues sur Ourbise le 25 mars 2017 au Domaine d'Arquey:**

Avec la collaboration de l'« ASPTT de Marmande » pour la partie rando, pour la partie festive, par le domaine d'Arquey, cette manifestation a permis de reverser 371 € à La Chaîne de l'Espoir pour l'action Haïti.

### **Virades de l'Espoir – action pour la mucoviscidose (24 septembre)**

Une équipe de l'Association « L'Ourbise » a participé à cette manifestation qui se déroule à Barbaste avec la tenue d'un stand de vente de livres. Malgré le mauvais temps nous avons récolté 215€ qui ont été remis le jour même aux organisateurs des Virades, plus un don de 100€.

### **Expo-vente des 24-25-26-27 novembre 2017 :**

Comme pour les éditions précédentes, un groupe de bénévoles de L'Ourbise, que nous remercions chaleureusement pour leur implication, a assuré la recherche d'exposants, l'installation et la gestion des stands.

Malgré la conjoncture son succès a été sensiblement égal aux années précédentes.

Chaque jour les repas pris en commun ont été encore une fois bien appréciés par l'ensemble des bénéficiaires grâce au dévouement de l'équipe « cuisine ».

La gestion rigoureuse en a fait ressortir un bénéfice de 427,75€

**Par vote, le rapport moral et d'activités est adopté à l'unanimité.**

### **Rapport financier 2017**

En l'absence de la trésorière, le président présente en détail le compte de résultat de l'exercice financier 2017.

Il en résulte :

Recettes : 12 552,97 €

Dépenses : 11 659,51 € (dont 6 836 € à des œuvres caritatives)

Le résultat financier étant positif de 893,46 €, il a été décidé de reverser la somme de 700 € à la Chaîne de l'Espoir

**Par vote, le rapport financier est adopté à l'unanimité.**

## Questions diverses

Sur présentation du Président rapportant les orientations du Conseil d'Administration, il est convenu :

**de participer** aux actions 2018 au profit de la Chaîne de l'Espoir :

- randonnée suivie d'un déjeuner organisé en forêt, au « Fusil d'Arquey à Fargues-sur-Ourbise le 21 avril 2018 au profit de la Chaîne de l'Espoir ;
- jeu de société annuel à Casteljaloux le 1<sup>er</sup> mai 2018, au profit de la Chaîne
- vide-grenier de Vianne en septembre 2018 pour la vente de livres ;
- Virade de l'Espoir à Barbaste au profit de la mucoviscidose en septembre ;

**de maintenir** la cotisation annuelle auprès de la fédération PARI47 ; (L'ourbise et Chaîne de l'Espoir) ;

**de maintenir** une aide financière à certaines associations caritatives ;

**de maintenir** l'appel à cotisation à 5 € par personne.

Ensuite, la parole est donnée à Serge SCARSI , Président représentant la Chaîne de l'Espoir, antenne du Lot-et-Garonne qui remercie l'association pour le travail effectué et confirme que les sommes perçues sont reversées au siège de Paris pour l'action Haïti et que les actions menées en 2018 iront également à cette action, les besoins étant importants dans ce pays pour scolariser les enfants dans des conditions acceptables.

à Josette CHAZALLON, Présidente de PARI47 qui présente la fédération qu'elle dirige et convie les membres de l'Ourbise à son Assemblée générale qui aura lieu le 10 mars prochain l'espace Gallion à Foulayronnes.

à Serge Céréa, Maire de Vianne qui annonce que le départ de Défi 47 aura lieu à Vianne le 14 avril 2018 et demande des volontaires pour participer avec les différentes associations de Vianne aux différentes tâches afin d'assurer services et sécurité de cette manifestation.

Après la démission de Maryse Planté et de Jean-Michel Dessis un appel à candidature est effectué. Liliane et Bernard Cavalié proposent leur candidature.

**Par vote, ces propositions sont adoptées à l'unanimité.**

**La composition du Conseil d'Administration s'établit comme suit :**

Jacques DOUCET, Président, Jean-Paul LAPIERRE, Maryvonne LAVIGNE, Lucette CAMPAN, Michèle LAPIERRE, Cristinne JARRY DESSIS, Jean-Jacques LAVIGNE, Liliane CAVALIE, Bernard CAVALIE membres.

Les membres du conseil d'administration se réunira ultérieurement pour former le bureau.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 30.

Le Président : Jacques Doucet

La Secrétaire, Maryvonne Lavigne